Synthèse UFH du 04 septembre 2025



L'Union Française de l'Hélicoptère prend acte de la fin du mandat de Damien Cazé à la tête de la Direction Générale de l'Aviation Civile et de la nomination de monsieur <u>Chems Chkioua</u> pour lui succéder. Les membres de son comité directeur se tiennent à la disposition de ce dernier pour évoquer avec lui dès que possible, les problématiques spécifiques au secteur du vol vertical.

Emplois opérationnels des drones

Vertical Magazine a proposé <u>une analyse de l'emploi des drones pour la gestion des incendies</u>. Après avoir évoqué les technologies actuellement disponibles, leurs possibilités et leurs limitations, l'article évoque quelques exemples de brigades qui disposent d'une compétence en la matière aux Etats Unis, y compris en milieu urbain, et cite quelques interventions passées au cours desquelles des drones ont été engagés. Il conclut en soulignant que les drones doivent être considérés comme un complément aux moyens aériens classiques, et non pas comme une option alternative à l'hélicoptère, au moins pour l'instant.

Le BEA-é a rendu public le rapport d'enquête de sécurité d'un accident survenu l'an dernier à un drone filaire opéré par la Gendarmerie Nationale dans le cadre de la sécurisation d'un site des Jeux Olympiques. Cet événement qui n'a eu aucune autre conséquence que l'endommagement du drone, a cependant fait <u>l'objet d'une investigation poussée</u> pour déterminer les circonstances de l'événement.

Sécurité des vols

L'EASA a publié un guide à l'adresse des donneurs d'ordre des missions attribuées aux hélicoptères, et aux personnes et autorités extérieures au secteur aéronautique, susceptibles d'être impliquées dans la réalisation des missions. Son objet est d'aider "les personnes qui ne sont pas habituées aux opérations par hélicoptères à gérer une demande d'appui par hélicoptère (intervention), ainsi qu'à préparer et gérer l'aire d'atterrissage". Il est disponible en ligne en français.

Sur le même thème, mais plutôt à l'adresse des équipages, on peut consulter <u>la</u> <u>publication suivante</u> (en anglais uniquement) qui récapitule les principaux risques non signalés à prendre en compte pour assurer la sécurité des atterrissages des hélicoptères hors des infrastructures dédiées répertoriées.

Vol vertical et grande vitesse

Le site d'information EDS a publié un article sur le Racer, ses performances et ses particularités techniques. Sa mise en ligne a valu le week-end dernier un certain nombre de demandes de précisions adressées à l'UFH. Si les informations qu'il présente semblent globalement correctes, le style éditorial laisse suspecter le recours massif à l'intelligence artificielle, à seul objet de compiler des données publiées sur le sujet, entourées d'une myriade d'encarts publicitaires.

D'ailleurs, la page ne comporte-t-elle pas l'avertissement suivant?

Cet article s'appuie sur des sources vérifiées et l'assistance de technologies éditoriales.

Le vrai problème de cette publication est son titre pour le moins accrocheur mais sans rapport avec le thème développé. <u>La page s'intitule en effet "Airbus met en péril la sécurité aérienne"</u>.

Le sous-titre est également assez édifiant.

La Chine a annoncé, il y a une dizaine de jours, le début des essais d'un démonstrateur qui reprend la configuration du modèle américain <u>S 97 proposé par Lockheed</u>

<u>Martin</u> depuis 2014.

Le media <u>Avia News a relayé l'information</u> en soulignant cette ressemblance et en élargissant le traitement du sujet au thème du "*clonage*" des productions occidentales par l'industrie chinoise.